

JH.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2000-351 DU 21 JUILLET 2000

Portant nomination de Monsieur Jean Baptiste
Kuassi MONKOTAN en qualité de Conseiller
Technique Juridique du Président de la République.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle, des
résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du
gouvernement ;

VU le décret n° 96-425 du 04 octobre 1996 portant attributions,
organisation et fonctionnement du Cabinet Civil du Président de la
République ;

Sur proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du
Gouvernement ;

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 19 juillet 2000,

DECRETE :

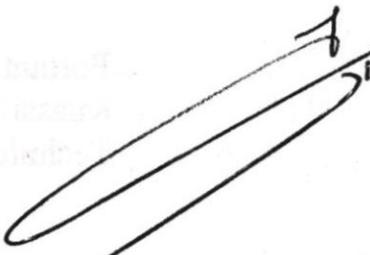
Article 1^{er} : Monsieur Jean Baptiste Kuassi MONKOTAN est nommé
Conseiller Technique Juridique du Président de la République.

.../...

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 21 Juillet 2000

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



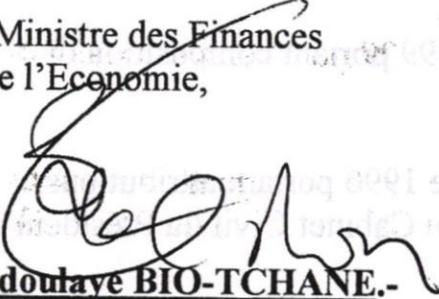
Mathieu KEREKOU. -

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du
Développement et de la Promotion de l'Emploi,



Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Abdoulaye BIO-TCHANE.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4 MFE
4 AUTRES MINISTERES 17 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI-DGID 5
BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-FASJEP-
ENA 3 INTERESSE 1 JO 1.-